

INFORMATION FAMILLE RENTREE 2025-2026

Règles d'utilisation de l'accueil périscolaire de l'école les Korrigans

Coordonnées des Responsables

Directrice accueil périscolaire :

Lisa GAUDRON - 06.82.98.96.91 - directionacm@carnac.fr

Assistante de Gestion :

Karine Le GLAUNEC - 02.97.52.08.97 - k.leglaunec@carnac.fr

Directeur école Les Korrigans :

Mickaël CARRIC - 02.97.52.08.26 ou 06.12.97.47.23 - ec.0560758v@ac-rennes.fr

Déroulement de la journée des élèves

7h30 à 8h20	Accueil du matin
8h20 à 12h	Temps scolaire
12h à 13h20	Pause Méridienne
13h20 à 16h	Temps scolaire
16h à 18h30	Accueil du soir

Temps Scolaires

Les élèves sont placés sous la responsabilité de l'Education Nationale (équipe enseignante et direction de l'école)

Temps Périscolaires

Les enfants sont sous la responsabilité de la commune de Carnac (élus, directeur et animateurs municipaux)

Transport scolaire

Les enfants sont récupérés le matin et amenés le soir au quai bus par un animateur. Sur ce trajet pédestre entre le quai bus et l'école, les enfants sont sous la responsabilité de la Ville de Carnac.

Réservations obligatoires

Pour une bonne organisation de chaque journée d'école, la sécurisation des élèves lors des temps de passation entre le transport scolaire, l'école et les temps périscolaire et pour éviter un surcoût de restauration, l'équipe d'animation doit connaître avec précision :

- le nombre de repas et goûters à commander au prestataire,
- les enfants qui prennent le bus du matin et/ou du soir,
- le nombre d'animateurs pour l'encadrement des enfants,
- et la liste des enfants que chaque animateur aura à prendre en charge à la fin des classes.

C'est pourquoi des **réservations préalables** sur chaque temps périscolaire sont **obligatoires**. Cette réservation est à effectuer via le portail famille le lundi précédant la semaine prévue.

Les majorations tarifaires suivantes sont appliquées (sauf sur présentation d'un justificatif médical) :

- 1.50€ par repas ou goûter non réservé,
- facturation du tarif prévu pour les annulations et absences notifiées moins de 48h à l'avance.



En cas d'impératif de dernière minute :

- Il est obligatoire de prévenir la direction des accueils avant 9h00, uniquement par SMS au 06 82 98 96 91.
- 2. Attention : seule une **confirmation écrite**, par SMS ou par mail de la part de la direction, garantit que cette modification est bien prise en compte.



- → Parallèlement, si votre enfant est absent à l'école, veiller à prévenir son enseignant.
- → Compte tenu de ces contraintes organisationnelles et afin d'éviter toute inquiétude à votre(vos) enfant(s), tout changement par rapport à vos réservations préalables doit rester exceptionnel.

Portail Famille

Utilisable 24h/24 et intuitif, inscrivez et désinscrivez les repas, les accueils du matin et du soir sur https://mairie-carnac.portail-defi.net/. L'utilisation de ce portail en ligne est plus simple sur un ordinateur que sur un téléphone. Pour faciliter votre prise en main, n'hésitez pas à contacter Karine Le Glaunec.





mettre à jour (changement

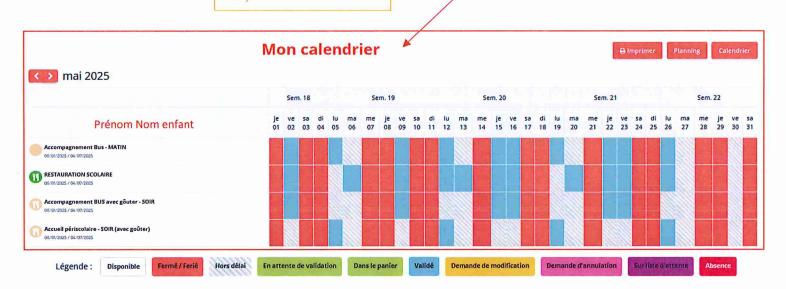
documents à transmettre,

d'adresse,

de classe,







Bonne rentrée

